



Montreuil, le 25 septembre 2014

**Madame Marylise LEBRANCHU**  
**Ministre de la Réforme de l'État, de la**  
**Décentralisation et de la Fonction publique**  
**80, rue de Lille**  
**75007 PARIS**

Objet : Préavis de grève pour le 16 octobre 2014

Madame la Ministre,

La CGT a décidé l'organisation d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le 16 octobre 2014, en perspective notamment de l'examen par le Parlement du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année 2015, texte qui sera voté à l'automne.

Chacun participe au financement de la Sécurité sociale pour permettre à tous d'avoir des droits pour bien vivre, bien se soigner, bien travailler, bien vieillir. C'est ce qui la différencie des assurances privées et donc du chacun pour soi. D'ores et déjà, de nouveaux plans d'économie de plusieurs milliards d'euros sont annoncés dans la santé, sur la politique du médicament, la famille, la retraite, la gestion de la Sécurité sociale. Des milliers d'emplois sont menacés dans ces secteurs professionnels.

Ce ne sont pas les déclarations du Premier ministre lors de son récent discours à l'Assemblée nationale qui peuvent nous rassurer sur une bonne évolution de la situation.

Il reste sourd à l'exigence croissante d'une autre politique pour sortir le pays de la crise et poursuit les restrictions budgétaires :

- 11 milliards confirmés pour les services publics territoriaux.
- 2 milliards supplémentaires d'économies sur la Sécurité sociale.
- Rien sur l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires.
- Une aumône pour les petites pensions de retraite : 8 € par mois.
- Poursuite de la réforme territoriale sans consultation.

Pendant ce temps, le patronat et la finance se frottent les mains, l'argent coule à flot :

- 40 milliards pour le pacte de responsabilité,
- Plus de 200 milliards d'euros d'aides et d'exonérations fiscales par an.

Réuni les 12 et 13 septembre 2014, le Comité national de la Fédération CGT des Services publics a décidé l'inscription de la Fédération dans l'action décidée par notre Confédération, en mettant l'accent sur un certain nombre d'enjeux posés dans la Fonction Publique.

... / ...

Avec les personnels, la Fédération CGT des Services publics revendique :

- L'arrêt du projet de réforme territoriale et la consultation démocratique de la population.
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, contribution indispensable à la relance de l'économie.
- L'arrêt des suppressions d'emplois, la titularisation des contrats précaires, mesures indispensables au bon fonctionnement des services publics et à leur développement.
- Une juste revalorisation des pensions et le retour à la retraite à 60 ans.
- Le maintien et le développement de la protection sociale par le financement solidaire à la hauteur des besoins de la population (assurance maladie, retraite, droits familiaux).

**La Fédération CGT des Services publics dépose donc un préavis de grève de 0 à 24H pour la journée du jeudi 16 octobre 2014, préavis couvrant l'ensemble des personnels de son champ de syndicalisation.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,  
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général